



TREMLIN NORD DE RIRE 2020

REGLEMENT

Le Festival Nord de Rire, fondé par le Théâtre d'Anzin et l'Espace Culturel Barbara de Petite-Forêt, organise son 4^{ème} tremplin humour. Ce tremplin a pour vocation de promouvoir les artistes régionaux, la sélection se fera uniquement sur vidéo par un jury professionnel.

Participation et Inscription

Le casting est ouvert aux artistes amateurs ou semi-professionnels majeurs sous réserve d'acceptation du présent règlement.

Les candidats doivent proposer un sketch humoristique original (one woman show ou one man show), d'une durée maximale de 10 minutes. Les textes ne doivent pas être une reproduction, une adaptation ou une traduction totale ou partielle de textes préexistants.

Une candidature valide est constituée de la fiche d'inscription dûment remplie et d'un lien internet d'une vidéo de qualité, envoyés, de préférence, par mail à candidaturetremplinNDR@gmail.com ou par courrier à l'adresse suivante :

Espace Culturel Barbara - « Festival Nord de Rire » 30/36 rue Jean Jaurès - 59494 PETITE-FORET

La vidéo doit être mise en ligne sur une plateforme facilement accessible (vimeo, youtube, dailymotion,...) et pourra être accompagnée d'un mot de passe.

La date limite d'inscription est fixée au **26 janvier 2020, minuit**.

L'inscription et la participation au tremplin sont gratuites.

Pour tout renseignement, contacter Espace Culturel Barbara au 03 27 34 86 53 ou par mail : espace.barbara@mairie-petiteforet.fr

Six candidats seront sélectionnés et se produiront sur scène le dimanche **1er mars 2020 à L'Espace culturel Barbara** dans le cadre du festival Nord de Rire.

Sélection et Prix

Le comité de présélection se réunira courant février 2020 et retiendra six candidats. Les candidats retenus se produiront le dimanche 1^{er} mars 2020 sur la scène de L'Espace culturel Barbara à Petite-Forêt. L'événement se déroulera en présence d'un jury professionnel et du public.

Les frais de transport et d'hébergement des six candidats seront remboursés par le festival à hauteur de 150 euros maximum par candidat sur présentation de justificatifs.

Deux prix seront remis :

- *Le lauréat du prix du jury se verra octroyer 500 euros et 10 min de scène en première partie du spectacle de La Bajon le vendredi 13 mars au Théâtre d'Anzin.*
- *Le lauréat du prix du public se verra octroyer 300 euros et 10 minutes de scène en première partie du spectacle de Laura Laune le mercredi 18 mars à l'Espace Barbara.*

Les organisateurs du Tremplin se réservent le droit de modifier le présent règlement sans en informer, au préalable, les concurrents.

Les décisions du Jury sont finales et sans appel.

Le candidat, en cas de sélection, s'engage à se rendre disponible pour le tremplin Nord de Rire, le dimanche 1^{er} mars 2020. Dans le cas d'une indisponibilité, il s'engage à prévenir les organisateurs minimum 15 jours avant la représentation.